

Commune de POULIGNEY-LUSANS

L'an deux mil TREIZE, le 21 mars, à 20h30, le Conseil municipal de la commune de Pouligney-Lusans s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale du 13 mars 2013, sous la présidence de M. MESNIER Claude, Maire, pour une session ordinaire.

Il a été procédé, conformément à l'article L2121-15 du Code des Communes, à l'élection d'un secrétaire pris dans le Conseil.

Madame Hélène ALBANESI a accepté les fonctions de secrétaire de séance.

Présents : Mesdames H. ALBANESI, N. BARDAUX, B. LALLEMAND, M. MATEU, Messieurs PH. BARBIER, PH. BONNOT, J-M BRAHIER, D. EPAILLY, T. HENRY, F. HERANNEY, C. MESNIER, E. TRONCIN, C. VAUTHEROT. Commission consultative : Madame S. BORNE et Monsieur A. MAZOYER.

Excusés : Messieurs Y. DEBOUCHE, PH. MAITRE. Monsieur C. MAVON de la commission consultative

Ordre du jour

- ◆ Vote des taux des contributions directes
- ◆ Vote du budget principal et des budgets annexes pour 2013
- ◆ Compte rendu de la réunion sur les rythmes scolaires,
- ◆ Choix de l'entreprise pour les travaux d'eau chemin du Mont d'Or,
- ◆ Questions diverses :
 - Informations actuelles sur les modifications possibles du scrutin des élections municipales
 - Compte-rendu du conseil d'école

Les membres présents du Conseil Municipal adoptent à l'unanimité le compte-rendu de la séance du 13 février 2013.

2013-21 : Vote des taux des contributions directes

Le maire propose au conseil municipal de fixer les taux des contributions directes pour 2013.

Vu l'état de notification des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2013 et après délibération, le conseil municipal fixe à l'unanimité les taux d'imposition communaux suivants **pour l'année 2013**, sans leur appliquer d'augmentation.

| | <i>Taux 2013</i> |
|-------------------|------------------|
| Taxe d'habitation | 14.96 |
| Foncier bâti | 9.67 |
| Foncier non bâti | 9.07 |
| CFE | 17.74 |

2013-22 : Vote du budget communal pour 2013

Le budget primitif du budget communal de l'année 2013 est présenté au conseil municipal, avec reprise des résultats de l'exercice 2012, après vote du compte administratif 2012.

Ce budget a été présenté à la commission de finances le 13 mars 2013. Chaque conseiller dispose d'un document détaillé par article et d'une analyse de ce budget. Il fait apparaître l'équilibre suivant :

| | Dépenses | Recettes | Résultat |
|----------------|------------|------------|------------|
| Fonctionnement | 506 574.00 | 628 958.00 | 122 384.00 |
| Investissement | 329 807.00 | 329 807.00 | |
| Total | 836 381.00 | 958 765.00 | 122 384.00 |

Après avoir délibéré, les membres du conseil municipal, approuvent, à l'unanimité, le budget primitif du budget communal 2013, tel que présenté, voté au niveau du chapitre pour les deux sections.

2013-23 : Vote du budget forêt pour l'année 2013

Le budget primitif du budget FORET de l'année 2013 est présenté au conseil municipal, avec reprise des résultats de l'exercice 2012, après vote du compte administratif 2012.

Ce budget a été présenté à la commission de finances le 13 mars 2013. Chaque conseiller dispose d'un document détaillé par article et d'une analyse de ce budget. Il fait apparaître l'équilibre suivant :

| | Dépenses | Recettes | Résultat |
|----------------|------------|------------|-----------|
| Fonctionnement | 76 952.00 | 107 805.00 | 30 853.00 |
| Investissement | 37 062.00 | 37 062.00 | |
| Total | 114 014.00 | 144 867.00 | 30 853.00 |

Après avoir délibéré, les membres du conseil municipal, approuvent, à l'unanimité, le budget primitif du budget FORET 2013, tel que présenté, voté au niveau du chapitre pour les deux sections.

2013-24 : Vote du budget assainissement pour l'année 2013

Le budget primitif du budget ASSAINISSEMENT de l'année 2013 est présenté au conseil municipal, avec reprise des résultats de l'exercice 2012, après vote du compte administratif 2012.

Ce budget a été présenté à la commission de finances le 13 mars 2013. Chaque conseiller dispose d'un document détaillé par article et d'une analyse de ce budget. Il fait apparaître l'équilibre suivant :

| | Dépenses | Recettes | Résultat |
|----------------|--------------|--------------|-----------|
| Exploitation | 25 504.00 | 59 517.00 | 34 013.00 |
| Investissement | 1 073 911.88 | 1 073 911.88 | |
| Total | 1 099 415.88 | 1 133 428.88 | 34 013.00 |

Après avoir délibéré, les membres du conseil municipal, approuvent, à l'unanimité, le budget primitif du budget ASSAINISSEMENT 2013, tel que présenté, voté au niveau du chapitre pour les deux sections.

2013-25 : Vote du budget eau pour l'année 2013

Le budget primitif du budget EAU de l'année 2013 est présenté au conseil municipal, avec reprise des résultats de l'exercice 2012, après vote du compte administratif 2012.

Ce budget a été présenté à la commission de finances le 13 mars 2013. Chaque conseiller dispose d'un document détaillé par article et d'une analyse de ce budget. Il fait apparaître l'équilibre suivant :

| | Dépenses | Recettes | Résultat |
|----------------|-----------|------------|-----------|
| Exploitation | 27 972.00 | 104 177.00 | 76 205.00 |
| Investissement | 71 089.00 | 82 624.00 | 11 535.00 |
| Total | 99 061.00 | 186 801.00 | 87 740.00 |

Après avoir délibéré, les membres du conseil municipal, approuvent, à l'unanimité, le budget primitif du budget EAU 2013, tel que présenté, voté au niveau du chapitre pour les deux sections.

2013-26 : Vote du budget CCAS pour l'année 2013

Le budget primitif du budget C.C.A.S. de l'année 2013 est présenté au conseil municipal, avec reprise des résultats de l'exercice 2012, après vote du compte administratif 2012.

Ce budget a été présenté à la commission de finances le 13 mars 2013. Chaque conseiller dispose d'un document détaillé par article et d'une analyse de ce budget. Il fait apparaître l'équilibre suivant :

| | Dépenses | Recettes | Résultat |
|----------------|----------|----------|----------|
| Fonctionnement | 2 900.00 | 2 900.00 | 0 |
| Investissement | 0 | 0 | 0 |

Après avoir délibéré, les membres du conseil municipal, approuvent, à l'unanimité, le budget primitif du budget C.C.A.S. 2013, tel que présenté, voté au niveau du chapitre.

Compte rendu de la réunion sur les rythmes scolaires

Afin d'organiser et de définir les modalités de la réforme des rythmes scolaires dans notre commune, Monsieur Le Maire avait convié à une réunion, le jeudi 14 mars 2013 à 19h00, les représentants de la municipalité, les représentantes des parents d'élèves, les enseignants, Monsieur Alain JACQUOT, vice Président de la CCVA, Monsieur Boris BERMAN, directeur du périscolaire, Monsieur Jean-Gérard PERNIN, DDEN. Une représentante des parents d'élèves de Roulans était également présente, en observatrice. Monsieur François HERANNEY, a présenté l'historique de l'organisation de la semaine de classe et des contenus essentiels de la réforme. Il a rappelé les différentes expériences menées sur la semaine de quatre jours ayant conclu dans leur immense majorité à l'intérêt pour l'enfant d'une répartition sur neuf demi-journées. La commune de Pouligny Lusans a souhaité se positionner pour appliquer la réforme en 2013.

Pour des raisons de transport (compétence Conseil Général du Doubs), le mercredi matin a été retenu et sera travaillé.

Un tour de table des différents participants a été effectué.

L'ensemble des participants est attaché à la qualité de la semaine scolaire de l'enfant et juge la réforme judicieuse sur le fond.

Une partie des enseignantes a exprimé leur regret de n'avoir pu être concertée davantage en amont même si la décision appartenait au maire de la commune, mais a exprimé aussi des interrogations fortes sur l'organisation matérielle.

Il a été rappelé à ce sujet que les choses doivent se faire dans l'ordre et qu'il est indispensable de poser d'abord un projet co-construit par les personnes qui ont en charge à un moment donné le temps de l'enfant. L'organisation matérielle dépendra de ce projet.

Chaque personne présente s'est exprimée sur ce dossier et s'est positionnée favorablement pour participer à la réflexion.

Tous les membres se sont accordés également à dire que la pause méridienne, trop courte, devra faire l'objet d'une réflexion toute particulière ainsi que d'ailleurs l'accueil post méridien des enfants de maternelle.

Il en est ressorti la nécessité de se revoir assez rapidement afin de poser les premiers jalons de cette réflexion et de commencer à réfléchir à une articulation concrète des différents temps de la journée et de la semaine.

Une nouvelle rencontre sera organisée le 8 avril 2013 à 18h.

Le 4 avril 2013, Madame OTTMAN, l'inspectrice de l'Education Nationale rencontrera les Elus de notre commune pour connaître l'organisation décidée.

Pour répondre à l'interrogation d'un Conseiller sur la position des autres communes : la commune de Pouligney-Lusans est une des premières communes à s'être décidée pour la mise en place de la réforme en 2013.

Le projet n'est pas figé. Si l'organisation mise en place ne fonctionne pas bien ou révèle certaines difficultés, il y aura la possibilité de proposer des changements en 2014.

Lors de la mise en place de la nouvelle organisation, les Elus seront à l'écoute des parents et des enseignants. Ils réfléchiront sur la nécessité ou pas d'un accueil méridien le mercredi, si de nouvelles activités périscolaires doivent être prévues et si il faut organiser le repos des petits et grands différemment.

Monsieur Le Maire rappelle que les conseillers municipaux peuvent aussi venir participer à la réunion du 8 avril prochain.

2013-27 : Choix de l'entreprise pour les travaux d'eau chemin du Mont d'Or

Monsieur le Maire rappelle que des travaux de renouvellement de la conduite d'eau chemin du Mont d'Or sont prévus au budget 2013. Pour ces travaux, six entreprises ont été consultées.

La commission d'appel d'offres s'est réunie le 21 mars 2013 à 20h00 pour ouvrir les offres.

Les résultats sont présentés au conseil municipal :

| ENTREPRISES | Montant HT | TVA | Montant TTC |
|--------------|-------------|----------|-------------|
| URLACHER | 24 524.80 | 4 806.86 | 29 331.66 |
| TP TROUILLOT | 28 130.00 | 5 513.48 | 33 643.48 |
| ROULANS TP | 24 351.00 | 4 772.80 | 29 123.80 |
| SBM | 34 996.50 | 6 859.31 | 41 855.81 |
| TAPONNOT | Pas d'offre | | |
| SAUR | Pas d'offre | | |

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité, de choisir :

- l'entreprise ROULANS TP pour les travaux de renouvellement de conduite chemin du Mont d'Or pour un montant HT de 24 351.00 euros.

Le conseil municipal donne pouvoir au maire signer tous documents nécessaires à ce projet.

Questions diverses

- Élections municipales 2014 : répartition des sièges

La réforme des collectivités prévoit de réduire le nombre de conseillers à 13 (ce qui ferait 3 à Lusans et 10 à Pouligny avec parité homme/femme). Il faut rester prudent car rien n'est encore officiel.

- Compte-rendu du conseil d'école du 19 mars 2013

Remerciements des enseignants pour les travaux effectués dans l'ancien bâtiment. Les enseignantes passent également en revue la liste des travaux à prévoir en particulier l'aménagement des salles dans le nouveau bâtiment qui seront utilisées dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires.

Réforme des rythmes scolaires : le conseil d'école adopte à l'unanimité la proposition d'organisation de la semaine scolaire :

- Neuvième demi-journée le mercredi matin
- Horaires du matin et du soir inchangés
- Allongement du temps de pause méridienne.

Une nouvelle réunion du comité de pilotage sera organisée le 8 avril à 18 heures.

Fête de fin d'année : une date sera proposée fin juin. Une formule reste à être choisie. Le périscolaire y sera associé.

Mme CARRO CAILLET dresse la liste des actions et projets pédagogiques dont le financement a nécessité la participation de l'association des parents d'élèves de la collectivité.

La séance est levée à 22 heures 15

RÉCAPITULATIF :

Délibérations :

| |
|--|
| <u>2013-21 : Vote des taux des contributions directes</u> |
| <u>2013-22 : Vote du budget communal pour 2013</u> |
| <u>2013-23 : Vote du budget forêt pour l'année 2013</u> |
| <u>2013-24 : Vote du budget assainissement pour l'année 2013</u> |
| <u>2013-25 : Vote du budget eau pour l'année 2013</u> |
| <u>2013-26 : Vote du budget CCAS pour l'année 2013</u> |
| <u>2013-27 : Choix de l'entreprise pour les travaux d'eau chemin du Mont d'Or</u> |

Sujets abordés :

| |
|---|
| Ca : <u>Compte rendu de la réunion sur les rythmes scolaires</u> |
| Cb : <u>Élections municipales 2014 : répartition des sièges</u> |
| Cc : <u>Compte-rendu du conseil d'école du 19 mars 2013</u> |